



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

SOMMAIRE

- Article 1. CHAMP D'APPLICATION
- Article 2. COMMANDES
- Article 3. TARIFS
- Article 4. CONDITIONS DE PAIEMENT
- Article 5. FOURNITURE DES SERVICES
- Article 6. DROIT DE RETRACTATION
- Article 7. GARANTIES
- Article 8. PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES
- Article 9. PROPRIETE INTELLECTUELLE
- Article 10. IMPREVISION
- Article 11. FORCE MAJEURE
- Article 12. DROIT APPLICABLE ET LANGUE
- Article 13. LITIGES
- Article 14. INFORMATIONS PRECONTRACTUELLES

ARTICLE 1 – CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent, sans restriction ni réserve à toutes ventes conclues par le Vendeur auprès d'acheteurs non professionnels (« les clients/client) désirant acquérir les produits proposés à la vente (« les Produits ») par le Vendeur sur des sites marchands. Les Produits proposés à la vente sont les suivants :

- Ouvrages réalisés au tricot ou crochet à destination vestimentaire ou décorative
- Certains ouvrages peuvent réaliser sur mesure

Le choix et l'achat d'un Produit sont de la seule responsabilité du Client.

Les offres de Produits s'entendent dans la limite des stocks disponibles, tels que précisés lors de la passation de la commande.

Le Client est tenu d'en prendre connaissance avant toute passation de commande.

Ces conditions s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions, et notamment celles applicables pour d'autres circuits de commercialisation des Produits. Elles sont susceptibles d'être complétées par des conditions particulières, avant toute transaction avec le Client.

La validation de la commande de Produits par le Client vaut acceptation sans restriction ni réserve des présentes Conditions Générales de Vente.

Ces Conditions Générales de Vente pouvant faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable à l'achat du Client est celle en vigueur au jour de la conclusion du Contrat.

Les coordonnées du Vendeur sont les suivantes :

Nadia Groff – L'atelier de Moune,
351 route chez Curiaz 73340 Aillon le Jeune
immatriculée au Registre des Métiers
sous le numéro 901 491 076
Contact : latelierdemoune@gmail.com

ARTICLE 2 – COMMANDES

Le Client sélectionne les Services qu'il désire commander, selon les modalités suivantes :

- Sélection du produit sur le site marchand, ainsi intégrer au panier. Des Produits peuvent être ajouter ou supprimer tant que la transaction n'est pas finalisée par le paiement
- Paiement du prix suivant les modalités proposées par le site marchand
- La confirmation est réalisée suivant les modalités mises en place par le site marchand concerné, généralement par courrier

Il appartient au Client de vérifier l'exactitude de la commande et de signaler immédiatement toute erreur.

La Vente de Produits ne sera considérée comme définitive qu'après l'envoi au Client de la confirmation de l'acceptation de la commande par le Vendeur, et après encaissement par celui-ci de l'intégralité du prix

Le Vendeur se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

Pour des Produits à réaliser sur mesure donnant lieu à l'établissement d'un devis préalable, la Vente ne sera considérée comme définitive qu'après :

- L'établissement d'un devis par le Vendeur et l'envoi au Client de la confirmation de l'acceptation de la commande par courrier électronique précisant les conditions et délais de réalisation

Les devis établis par le Vendeur sont valables pendant une durée de **90** jours.

- La validation du devis et des autres modalités éventuelles de fourniture du Produit par le Client sont confirmées par courrier électronique

Une fois confirmée et acceptée par le Vendeur, dans les conditions ci-dessus décrites, la commande n'est plus modifiable.

+

ARTICLE 3 – TARIFS

Les Produits proposés par le Vendeur sont fournis aux tarifs en vigueur sur le catalogue du Vendeur ou selon le devis établi par le Vendeur, lors de l'enregistrement de la commande par le Vendeur. Les prix sont exprimés en Euros, et TTC.

Les tarifs tiennent compte d'éventuelles réductions qui seraient consenties par le Vendeur dans les conditions précisées sur le catalogue tarif du Vendeur

Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité, telle qu'indiqué sur le catalogue du Vendeur, le Vendeur se réservant le droit, en dehors de cette période de validité, de modifier les prix à tout moment.

Ils ne comprennent pas les frais d'expédition, qui sont facturés en supplément, dans les conditions indiquées sur le catalogue du Vendeur et calculés préalablement à la passation de la commande.

Le paiement demandé au Client correspond au montant total de l'achat, y compris ces frais.

Une facture est établie par le Vendeur et remise au Client lors de la fourniture des Services commandés.

ARTICLE 4 – CONDITIONS DE PAIEMENT

Le prix est payable comptant, en totalité au jour de la passation de la commande par le Client, selon les modalités précisées à l'article 2 ci-dessus, par voie de paiement sécurisé selon les modalités suivantes :

- par cartes bancaires :
- par virement bancaire.

Le paiement par carte bancaire est irrévocable, sauf en cas d'utilisation frauduleuse de la carte. Dans ce cas, le Client peut demander l'annulation du paiement et la restitution des sommes correspondantes.

Le Vendeur ne sera pas tenu de procéder à la fourniture des Produits commandés par le Client si le prix ne lui a pas été préalablement réglé en totalité dans les conditions et ci-dessus indiquées.

Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues par le Vendeur.

ARTICLE 5 – FOURNITURE DES PRODUITS

Les Produits commandés par le Client seront fournis selon les modalités suivantes : Expédition en France Métropolitaine par la Poste à l'adresse précisée par le client, dans un délai maximum de "**2 jours**" à compter de la validation définitive de la commande du Client, dans les conditions prévues aux présentes Conditions Générales de Vente

Le Vendeur s'engage à faire ses meilleurs efforts pour fournir les Produits commandés par le Client, dans le cadre d'une obligation de moyen et dans les délais ci-dessus précisés.

Si les Produits commandés n'ont pas été fournis dans un délai de "**8 jours**" après la date ci-dessus précisée, pour toute autre cause que la force majeure ou le fait du Client, la vente pourra être résolue à la demande écrite du Client dans les conditions prévues aux articles L216-2, L216-3 et L241-4 du Code de la consommation.

Les sommes versées par le Client lui seront alors restituées au plus tard dans les **quatorze jours** qui suivent la date de dénonciation du contrat, à l'exclusion de toute indemnisation ou retenue.

ARTICLE 6 – DROIT DE RETRACTATION

Compte tenu de la nature des Produits fournis, les commandes passées par le Client ne bénéficient pas du droit de rétractation. Le contrat est donc conclu de façon définitive dès la passation de la commande par le Client selon les modalités précisées aux présentes Conditions générales de Vente.

ARTICLE 7 – GARANTIES

Le Vendeur garantit, conformément aux dispositions légales et sans paiement complémentaire, le Client, contre tout défaut de conformité ou vice caché, provenant d'un défaut de conception ou de réalisation des Produits commandés dans les conditions et selon les modalités définies aux présentes Conditions Générales de Vente.

Afin de faire valoir ses droits, le Client devra informer le Vendeur, par écrit, de l'existence des vices ou défauts de conformité dans un délai maximum de *"8 jours"* à compter de la fourniture des Produits.

Le Vendeur remboursera ou rectifiera les Produits jugés défectueux dans les meilleurs délais A défaut, le remboursement s'effectuera par crédit sur le compte bancaire du Client ou par chèque bancaire adressé au Client.

La garantie du Vendeur est limitée au remboursement des Produits effectivement payés par le Client et le Vendeur ne pourra être considéré comme responsable ni défaillant pour tout retard ou inexécution consécutif à la survenance d'un cas de force majeure habituellement reconnu par la jurisprudence française.

Les Produits fournis par le Vendeur sont conformes à la réglementation en vigueur en France..

ARTICLE 8 – PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018, il est rappelé que les données nominatives demandées au Client sont nécessaires au traitement de sa commande et à l'établissement des factures, notamment. Ces données peuvent être communiquées aux éventuels partenaires du Vendeur chargés de l'exécution, du traitement, de la gestion et du paiement des commandes.

Le traitement des informations communiquées au Vendeur répond aux exigences légales en matière de protection des données personnelles, le système d'information utilisé assurant une protection optimale de ces données.

Le Client dispose, conformément aux réglementations nationales et européennes en vigueur d'un droit d'accès permanent, de modification, de rectification, d'opposition de portabilité et de limitation du traitement s'agissant des informations le concernant. Ce droit peut être exercé dans les conditions et selon les modalités définies ci-après : écrire sur latelierdemoune@gmail.com *"indiquer une adresse e-mail sur laquelle le client peut vous contacter"*.

ARTICLE 9 – PROPRIETE INTELLECTUELLE

Le Vendeur reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les photographies, présentations, études, dessins, modèles, prototypes, etc, réalisés (même à la demande du Client) en vue de la fourniture des Produits au Client.

Le Client s'interdit donc toute reproduction ou exploitation desdites photographies, présentations, études, dessins, modèles et prototypes, etc, sans l'autorisation expresse, écrite et préalable du Vendeur qui peut la conditionner à une contrepartie financière.

ARTICLE 10 – IMPREVISION

En cas de changement de circonstances imprévisibles lors de la conclusion du Contrat, conformément aux dispositions de l'article 1195 du Code civil, la Partie qui n'a pas accepté d'assumer un risque d'exécution excessivement onéreuse peut demander une renégociation du Contrat à son cocontractant.

ARTICLE 11 – FORCE MAJEURE

Les Parties ne pourront être tenues pour responsables si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une quelconque de leurs obligations, telles que décrites dans les présentes découle d'un cas de force majeure, au sens de l'article 1218 du Code civil.

ARTICLE 12 – DROIT APPLICABLE ET LANGUE

Les présentes Conditions générales de vente et les opérations qui en découlent sont régies par le droit français. Elles sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

ARTICLE 13 – LITIGES

Tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en application des présentes Conditions Générales de Vente pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pu être résolues entre le Vendeur et le Client seront soumis aux tribunaux de [Chambéry](#) » dans les conditions de droit commun.

Le Consommateur non professionnel est informé qu'il peut en tout état de cause recourir à une médiation conventionnelle, notamment auprès de la Commission de la médiation de la consommation (C. consom. art. L 612-1) " ou à tout mode alternatif de règlement des différends (conciliation, par exemple) en cas de contestation.

ARTICLE 14 – INFORMATIONS PRECONTRACTUELLES

✓

Le fait pour une personne physique , d'effectuer un achat immédiat ou de commander un Produit emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente et obligation au paiement des Produits commandés, ce qui est expressément reconnu par le Client, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable au Vendeur.